



Photo de [Wolfgang Hasselmann](#) sur [Unsplash](#)

## Le Grand Bois Commun : Trésor naturel du bassin de la Senne

Dans cette nouvelle série, nous vous présenterons chaque trimestre un lieu emblématique du maillage bleu du bassin de la Senne. Pour commencer, nous avons interrogé Carole Van Roy, conservatrice du Grand Bois Commun à Hennuyères.

*Bonjour Carole. Racontez nous l'histoire du Grand Bois Commun et pourquoi avoir décidé de le protéger?*

En 2018, cinq amis, voisins du Grand Bois, ont imaginé acheter ce bois privé de près de 80 hectares pour en faire une forêt accessible à tous et protégée de tous. En quelques mois, ils ont réussi à rassembler quasi 2 000 coopérateurs ! Chaque coopérateur a acheté une ou plusieurs part(s) dans le bois et la somme attendue a été concluante. En 2020, le Grand Bois privé est devenu « le Grand Bois Commun », avec un double-objectif : préserver la biodiversité et le rendre accessible à tous.

*Pourquoi avoir créé une société coopérative autour du projet ?*

Afin de pouvoir acheter le bois, avec plus de 2 000 coopérateurs, il a fallu créer une société coopérative. Les lois belges ne permettent pas d'autre formule plus souple pour un achat entre citoyens.

Une vingtaine de fondateurs ont signé un acte authentique notarial. Comme le stipule la loi, la société coopérative est composée d'un nombre variable de membre et doit poursuivre des objectifs

communs et partager des valeurs communes. Les valeurs du GBC incluent la solidarité, la durabilité, et la préservation du site. Le projet vise à libérer les terres forestières de la spéculation foncière, favoriser des modèles économiques respectueux de la nature, et encourager les citoyens à s'engager activement. L'ensemble de ces éléments sont rassemblés dans une charte.

A côté de ça, une ASBL Grand Bois Commun a également été fondée afin de pouvoir recevoir des dons et accéder aux subsides, réaliser des évènements et des activités sans but lucratif, comme « la fête du Grand Bois » qui a lieu chaque année.





Comment ce bois s'inscrit-il dans le maillage vert et bleu du territoire ?

Le Grand Bois Commun a une situation géographique très intéressante car il fait partie d'un maillage écologique important. Il est en connexion avec le bois de la Houssière à Braine-le-Comte, dont il faisait partie autrefois, et la vallée du Coeurcq à Tubize dans laquelle se trouve une réserve naturelle Natagora.

Il se situe à proximité des carrières de Quenast et de la réserve naturelle de la « Motte du Brabant » de Natagora. Si l'on rajoute, non loin du Grand Bois Commun, l'ancien canal Charleroi-Bruxelles qui

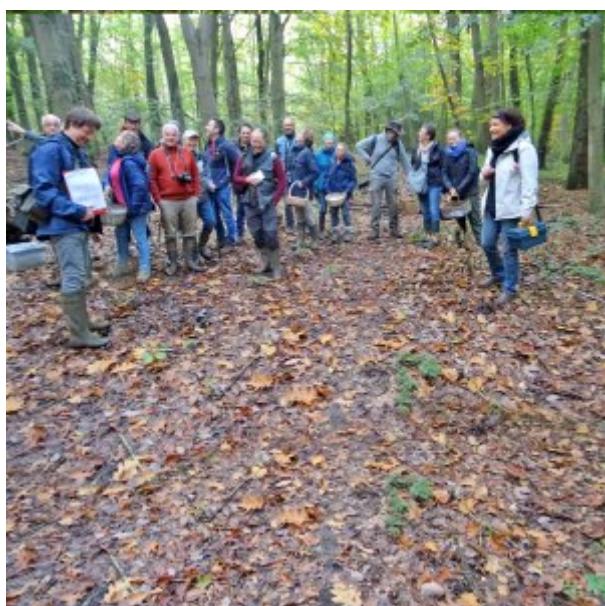
est connecté par le Bois de la Houssière par différents cours d'eau tels que le Servoir et des affluents de la Sennette, nous pouvons apercevoir un corridor écologique très intéressant dans la région.

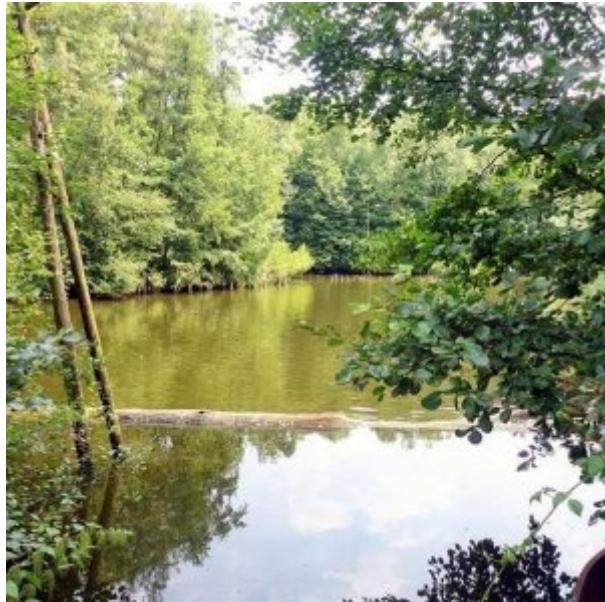
Ces cinq zones naturelles que sont l'ancien-canal, le Bois de la Houssière, le Grand Bois Commun, le Val de Coeurcq et la Motte du Brabant rassemblés dans une zone de 3 000 hectares sont des véritables « pots de biodiversité » ! Ces lieux, riches au niveau floristique et faunistique, permettent la liaison de nombreuses espèces. Cela a été prouvé par l'observation récente dans ces différentes zones de la couleuvre à collier, du hibou Grand-Duc ou du triton crêté, des espèces dites « parapluies » peu communes dans la région.

*Quels sont les grands projets pour ce lieu ? Programmez-vous des actions spécifiques ?*

Le collectif du Grand Bois Commun s'est associé avec Ardenne & Gaume qui est devenu le gestionnaire de la réserve. Une convention a été signée, reprenant un inventaire biologique de la zone et un plan d'actions, mené à bien par la Commission de gestion du Grand Bois (composée par A&G, des membres du Grand Bois Commun et la conservatrice). Ces inventaires et plan d'actions sont évolutifs.

Prochainement, le Grand Bois Commun se verra fleuri d'un ponton et d'un observatoire intimiste près du plus grand plan d'eau afin de faciliter l'observation des espèces et de profiter de ce lieu calme et verdoyant. Des panneaux didactiques et informatifs sur la nature seront placés à différents endroits du bois en 2026. En dehors de la Commission de gestion, il y a d'autres groupes/collectifs qui mènent différentes activités dans le bois : guidance nature, land-art, etc.







*Que t'inspire ce lieu et à quoi penses-tu quand tu t'y balades ?*

C'est un lieu très inspirant, dont une grande partie est sauvage et dans lequel la nature reprend ses droits. Plusieurs sentiers s'y trouvent, dont certains très discrets ; qui ne font parfois que 30 cm de large....

Ce qui me frappe le plus lorsque je me balade dans le Grand Bois, ce sont les nombreux chants d'oiseaux que l'on peut entendre. Aucune route ne traverse cet écrin de nature et les espèces y circulent librement. La partie boisée qui est en réserve naturelle est assez sauvage et préservée, et la partie prairie et bois hors réserve sont des lieux d'accueil pour tous et toute activité respectueuse de la nature est bienvenue : bivouac, balade avec des animaux, musique acoustique...

*Le Grand Bois Commun, a-t-il un message à faire passer ?*

Nous recherchons des volontaires! Lors de la dernière AG de juin, les membres du GBC ont décidé de lancer un appel afin de trouver des personnes désireuses de s'impliquer à nos côtés dans cette aventure. Et il y en a pour tous les goûts: gestion du bois, communication, participation aux événements, aspects administratifs, ... et même recherche des futurs administrateurs. Appel aux candidats... Un bois pour tous, tous pour un bois !

La zone autour du GBC (Hennuyères) s'urbanise de manière galopante. Ce poumon vert doit rester un lieu d'échanges citoyens, un lieu où les riverains peuvent se rassembler et débattre pour défendre leur cadre de vie afin qu'il reste respirable.



*Carte de localisation du Grand Bois commun*

### LE GRAND BOIS COMMUN

- Lieu : Hennuyères, Braine-le-Comte
- Origine : ancienne argilière exploitée par une société de tuileries pour la fabrication de tuiles et briques, désaffectée à la fin des années 1970
- Propriétaires : plus de 2 000 coopérateurs (privés => commun !)
- Accessibilité : oui, chemins ouverts au grand public
- Superficie : environ 80 hectares
- Constitution : majoritairement des hêtraies, châtaigneraies, aulnaies marécageuses, boulaies et peupleraies, deux prairies dénommées « les Warichaix » et quatre plans d'eau
- Statuts de protection :
  - Natura 2000, le Grand Bois est repris dans la zone « BE32007 - Bois de la Houssière »
  - Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)
  - Réserve naturelle agréée via Ardenne & Gaume
- Site web: [www.legrandboiscommun.be](http://www.legrandboiscommun.be)